

# La Sidra

## DE LA SEMAINE



BETH LOUBAVITCH  
ILE-DE-FRANCE

### CHOFTIM

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

**Moché donne l'instruction de nommer des juges et des officiers de police dans chaque ville (chaque portail). La justice doit s'accomplir rigoureusement.**

**Dans chaque génération, des hommes seront chargés d'enseigner la loi. Il faudra les écouter scrupuleusement.**

**La Paracha comprend également l'interdiction de pratiquer l'idolâtrie et la sorcellerie, les lois de nomination du roi, l'obligation de construire des villes de refuge.**

**Sont précisées également les lois régissant la guerre.**

**La Paracha se conclut par la loi concernant la découverte, dans un champ, d'un assassinat dont on ignore l'auteur et la responsabilité de la communauté dans ce cas.**

#### Des juges et des officiers

Choftim poursuit le rappel par Moïse des lois tirées des Livres de Chemot (l'Exode), Vayikra (le Lévitique) et Bamidbar (les Nombres). Il y introduit également des lois pertinentes pour la nouvelle génération sur le point d'entrer en Terre d'Israël. Les sujets abordés incluent : un nouveau système judiciaire, des détails complémentaires concernant l'interdiction de pratiquer l'idolâtrie, les lois des sacrifices, l'établissement de la monarchie, les droits des prêtres et leurs distinctions, la distinction entre les fausses pratiques de la divination et la prophétie, les villes de refuge, le vol, le témoignage, le faux serment, la guerre et le meurtre sans témoin. Nous y lisons l'autorité confirmée et formalisée des quatre formes principales de leadership juif : le judiciaire et législatif (le Juge), l'exécutif (le Roi), le rituel (le Prêtre) et enfin le religieux (le Prophète).

#### Le Juge : prototype du leadership

Dans la mesure où ces quatre responsabilités sont évoquées dans la même Paracha dont le nom est Choftim, nous pouvons en conclure que, dans la Torah, le juge est considéré comme le prototype générique de leadership. Cela tient au fait que le rôle du juge, tel qu'il est envisagé ici, est fondamental pour s'assurer que le comportement individuel et national est conforme aux normes éthiques, morales et rituelles de la Torah. Cela est crucial pour maintenir une société fonctionnelle, sûre et sainte, essentielle pour révéler la présence de D.ieu sur terre et faire de ce monde une résidence adéquate pour Lui. Comme nous nous le rappelons, la dégradation de la société en une jungle sans loi et l'exclusion de D.ieu de la vie humaine ont conduit au Déluge.

#### Soumission à l'autorité

Dans le contexte plus large du Livre de Devarim qui met l'accent sur la Techouvah (le retour à D.ieu après une période d'éloignement ou un moment d'égarement) ainsi que sur les moyens d'y procéder, Choftim souligne l'importance de reconnaître l'autorité et de s'y soumettre. Il nous faut aligner notre

Suite en page 2

## Edito

### Au travers de tout, tracer la route !

Il existe différentes manières d'aborder la période qui commence. Chacun peut osciller ainsi entre l'optimisme serein et le pessimisme noir ou, en d'autres termes, entre le regain d'énergie et le regret de vacances perçues comme un temps de liberté et d'insouciance évanoui. Il est vrai que l'époque participe des deux manières de voir, d'autant plus que le monde tout entier semble entré dans une phase où le chaos et le danger sont devenus des réalités quotidiennes. Alors, que faire ?

Pour nous, la période des vacances ne peut être que temporaire. Car sa nécessité n'est que celle de retrouver la force d'agir. Il a été souvent dit que les vacances sont celles de l'âme autant que celles du corps et que, dans cette optique, le ressourcement spirituel, par l'étude et la pratique des commandements de D.ieu, doit accompagner le repos physique. Une telle vision implique que, quand le tumulte du monde enfle à nouveau, au point d'inquiéter par l'ampleur de ses grondements, nous sommes prêts à en surmonter les vicissitudes. Plus encore, dans toutes les situations, nous détenons les forces d'y vivre le judaïsme avec toute la grandeur qu'un tel programme requiert. En d'autres termes, si des événements changent aujourd'hui les choses, c'est qu'il nous appartient aussi d'y tracer les voies nouvelles du progrès.

Tout se passe comme si les vacances n'avaient de signification que perçues comme une préparation à l'action. La tradition juive donne à l'homme le beau nom de « celui qui avance ». Il est vrai qu'il ne se comprend et ne s'assume que perpétuellement en mouvement, doté de cet élan créateur qui fait de lui l'esprit et le sens de l'univers. Le quotidien avait pu, durant l'année écoulée, éroder tout cela. A l'enthousiasme avait peu à peu succédé la routine. La vie paraissait comme dévorée par l'habitude. Voici que les vacances sont passées par là et que le monde lui-même, par ses errements, clame sa volonté de changement. Ce sont donc des yeux nouveaux qui regardent un monde neuf et nos gestes présentent cette acuité que seuls donnent les véritables commencements. Et celui-ci l'est décidément : n'est-ce pas en ce mois d'Eloul que nous nous préparons à vivre les grands rendez-vous de Roch Hachana et de Yom Kippour ?

Nous sommes les acteurs de notre vie bien plus que de simples spectateurs du monde. Quant à ce dernier, nos accomplissements de chaque jour le conduisent à son parachèvement attendu : la venue de Machia'h.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE  
**CHABBAT CHOFTIM**

#### ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 20h 03  
Sortie : 21h 08

Bordeaux 20.11  
Deauville 20.13  
Grenoble 19.46  
Lille 20.02

Lyon 19.50  
Marseille 19.46  
Montpellier 19.52  
Nancy 19.48  
Nantes 20.17

Nice 19.38  
Rouen 20.09  
Strasbourg 19.41  
Toulouse 20.02

A partir du dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024 Pose des Téléphones : 6h 03 Heure limite du Chema : 10h 28 Roch 'Hodech Eloul : mardi 3 et mercredi 4 sept. 2024

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
[chabad@loubavitch.fr](mailto:chabad@loubavitch.fr) | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

comportement avec les directives de ceux auxquels a été confiée la tâche de nous aider à vivre selon les instructions et le plan divins. La soumission à l'autorité n'est pas, dans le projet de la Torah, une soumission absolue à une oppression totalitaire dictée par l'imperfection humaine.

Bien au contraire, puisque notre essence, notre âme Divine, ne désire intrinsèquement qu'accomplir la Volonté de D.ieu, dans son sens le plus absolu, et réaliser notre potentiel divin unique sans entrave, toute déviation de ce chemin est contraire à notre nature profonde.

En d'autres termes, la soumission à une autorité qui détermine si nous agissons en conformité avec les directives de la Torah n'est pas une contrainte mais un moyen de nous aligner sur notre véritable essence. L'autorité religieuse, en nous guidant selon les principes de la Torah, nous aide à vivre en accord avec notre nature divine, qui aspire naturellement à suivre la Volonté de D.ieu.

Ainsi, se soumettre à une telle autorité est en réalité un acte de fidélité à notre moi profond car il permet de surmonter les obstacles et les distractions qui nous éloigneraient de notre véritable potentiel spirituel. La Torah enseigne que la véritable liberté se trouve dans la conformité avec les lois divines car elles sont en parfaite harmonie avec notre essence divine et nos aspirations les plus profondes.

### La gestion de la faute collective

La conclusion de la Paracha Choftim illustre de manière éloquente cette notion. Lorsque la victime d'un meurtre sans témoin, commis hors des limites de la ville, est découverte, la Torah prescrit un rituel élaboré, destiné à lever toute culpabilité collective présumée de la communauté, dans son ensemble, pour ce crime. Puisque le meurtre : priver une per-

sonne de la capacité de remplir sa mission de vie, est le péché archétypique et, par conséquent, une métaphore de tous les péchés, ce rituel indique en effet que nous ne pouvons pas être tenus finalement responsables du péché. C'est parce que nous sommes hors de notre élément originel, dans ce monde matériel et déniant D.ieu, que nous tombons parfois dans des comportements indignes de notre origine divine. Dans cette perspective, le péché n'est pas simplement une faille morale ou un manquement aux lois divines mais un aspect inhérent de l'existence humaine dans un monde matériel et souvent éloigné de la divinité. Cette réalité matérielle peut nous conduire à des comportements qui ne sont pas en harmonie avec notre essence divine. La Techouvah, ou le retour à D.ieu, est le moyen par lequel nous pouvons surmonter ces erreurs. Elle nous permet non seulement de réparer les manquements passés mais aussi de transformer notre conscience et notre relation avec D.ieu. Ce processus de repentir sincère nous aide à rétablir une connexion plus profonde avec notre essence divine et à nous aligner sur la volonté de D.ieu.

### La soumission à l'autorité intérieure

La première autorité à laquelle nous devons soumettre notre comportement pour un examen critique est notre propre juge intérieur, notre intellect. Ce dernier a pour tâche de gouverner nos émotions et nos actions selon les instructions de la Torah. Étant donné que l'esprit, par nature, domine le cœur, nous pouvons utiliser le pouvoir, malheureusement encore largement sous-exploité, de notre esprit pour orienter notre vie dans la direction que nous savons être la bonne et pour libérer notre amour et notre crainte innés de D.ieu, emprisonnés dans la profondeur de notre matérialité.

### Le rôle des officiers et l'avenir messianique

La phrase d'ouverture de la Paracha : « Vous devez nommer des juges et des officiers », indique que l'établissement d'un système judiciaire nécessite également une force de police bien formée et équipée pour faire appliquer les décisions des juges.

Dans l'ordre actuel, cette force de police est une nécessité ; les Sages du Talmud affirment même que « un juge sans officier n'est pas un juge ».

Cependant, à l'ère de Machia'h, lorsque D.ieu « retirera l'esprit d'impureté de la terre », une telle force d'application deviendra superflue. Comme le décrit le prophète Yichayahou (Isaïe), D.ieu « rétablira vos juges comme autretrefois, et vos conseillers comme jadis » mais il ne mentionne pas les officiers.

Cela reflète un état idéal où les gens suivront volontairement les décisions des juges sans coercition.

Cependant, le nom de cette Paracha est simplement Choftim (« juges ») et non Choftim veChotrim (« juges et officiers de police »). Il ne s'agit pas d'un détail anodin. En effet, bien que soient évoqués les impératifs du temps présent, son nom souligne un aspect profond de la vision messianique présentée par la Torah où les officiers ne seront pas nécessaires. En tout état de cause, pour contribuer à précipiter l'avènement du Machia'h et de la Rédemption, nous sommes encouragés à vivre, dans le présent, avec une « conscience messianique ». Cela signifie s'efforcer d'agir de manière conforme à l'état idéal de l'ère messianique.

La Paracha Choftim enseigne que, bien que nous devions actuellement fonctionner dans les structures d'autorité existantes, notre objectif ultime est d'atteindre un état où les principes divins sont suivis naturellement, reflétant ainsi l'idéal messianique.

## Etude du **RAMBAM**

### • DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE – 28 AV

**Mitsva positive n° 63:** Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné à propos de la procédure de chaque holocauste.

**Mitsva négative n° 146:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la chair d'un holocauste.

**Mitsva positive n° 64:** Il s'agit du commandement d'offrir l'expiatoire, quel qu'il soit, de la manière prescrite.

### • LUNDI 2 SEPTEMBRE – 29 AV

**Mitsva négative n° 139:** Il est interdit aux prêtres de manger la chair des sacrifices expiatoires.

**Mitsva négative n° 112:** Il nous est interdit de détacher la tête du volatile offert comme expiatoire pendant la « Mélika » (rupture de la tête à l'endroit de la nuque).

**Mitsva positive n° 65:** C'est le commandement selon lequel l'offrande délictive doit être offerte de la manière prescrite.

### • MARDI 3 SEPTEMBRE – 30 AV

**Mitsva positive n° 89:** Il s'agit du commandement ordonné aux prêtres de consommer la viande des offrandes expiatoires et délictives, qui sont des sacrifices d'une sainteté supérieure. (Kodchei Kadachim)

**Mitsva négative n° 145:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la chair des offrandes expiatoires et délictives hors de l'enceinte du Temple. Elle s'applique aussi aux prêtres.

**Mitsva négative n° 148:** Il est interdit à un non Cohen de consommer les sacrifices Kodchei Kadachim.

### • MERCREDI 4 SEPTEMBRE – 1<sup>er</sup> ELLOUL

**Mitsva positive n° 66:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir l'offrande de paix de la manière prescrite.

**Mitsva négative n° 147:** C'est l'interdiction de consommer la chair des sacrifices de sainteté inférieure avant l'aspersion du sang.

**Mitsva positive n° 67:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint que l'offrande de l'oblation (Min'ha) soit présentée selon les rites prescrits, en respectant chacune de ses catégories.

**Mitsva négative n° 102:** Il est interdit d'employer de l'huile pour l'oblation offerte comme expiatoire.

**Mitsva négative n° 103:** Il est interdit d'ajouter de l'encens à l'oblation offerte comme expiatoire.

**Mitsva négative n° 138:** C'est l'interdiction qui nous est faite de manger l'oblation d'un pontife.

### • JEUDI 5 SEPTEMBRE – 2 ELLOUL

**Mitsva négative n° 124:** Il nous est interdit de faire cuire avec du levain les restes des oblations.

**Mitsva positive n° 88:** Il s'agit du commandement incombant aux prêtres de consommer les restes des oblations.

**Mitsva positive n° 83:** Il s'agit du commandement d'accomplir la totalité des devoirs nous incombant lors de la première des trois fêtes de pèlerinage qui se présente à nous.

**Mitsva négative n° 155:** C'est l'interdiction qui nous est faite de tarder dans l'accomplissement d'un vœu, de dons volontaires et des autres offrandes que nous nous sommes engagés à faire.

### • VENDREDI 6 SEPTEMBRE – 3 ELLOUL

**Mitsva positive n° 84:** Il s'agit du commandement d'apporter tous les sacrifices au Temple exclusivement.

**Mitsva positive n° 85:** Il s'agit du commandement d'apporter au Temple toute offrande nous incombant.

**Mitsva négative n° 90:** C'est l'interdiction qui nous est faite d'immoler aucun animal destiné au sacrifice en dehors du parvis du Sanctuaire. C'est ce que l'on appelle « immoler à l'extérieur ».

### • SAMEDI 7 SEPTEMBRE – 4 ELLOUL

**Mitsva négative n° 89:** Il nous est interdit d'offrir aucun sacrifice à l'extérieur, c'est-à-dire en dehors du parvis du Sanctuaire.

**Mitsva positive n° 39:** Il s'agit du commandement d'offrir chaque jour en sacrifice au Temple deux agneaux.

**Mitsva positive n° 29:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'entretenir chaque jour le feu sur l'autel et de manière continue.

**Mitsva négative n° 81:** Il nous est interdit d'éteindre le feu qui est sur l'autel.

**Mitsva positive n° 30:** C'est le commandement qui a été ordonné aux prêtres de retirer chaque jour les cendres de l'autel.

Extrait  
du Séfer  
Hamitsvot  
(Maïmonide)

Une étude  
quotidienne  
instaurée par  
le Rabbi pour  
l'unité du  
peuple juif

## NE TIREZ PAS ! ILS SONT DES NÔTRES !

Juin 1982. Rav David Turgeman étudiait dans une Yechiva quand éclata la première guerre du Liban ; il fut tout de suite enrôlé dans une unité combattante (oui, il y a toujours eu des soldats orthodoxes dans l'armée israélienne).

Au quatrième jour de la guerre, David et ses camarades reçurent l'ordre de sécuriser la route reliant Beyrouth à Damas afin d'empêcher les Syriens d'entrer dans la guerre – ce qui se produisit effectivement.

Au début, ils avancèrent silencieusement à l'intérieur du Liban. Le cinquième jour au matin, ils furent confrontés à un tir nourri de l'artillerie syrienne. Un combat féroce s'engagea, qu'on appela par la suite le combat de « Soultane Yakoub ». Des trente tanks qui avaient pénétré le territoire, seul huit restaient en état de marche. Vingt soldats furent tués et trois furent catalogués « disparus » : Zecharia Baumel, Yehouda Katz et Tsvi Feldman. Les deux derniers sont encore considérés comme « disparus » jusqu'à ce jour (après des années, la dépouille de Zecharia Baumel a mérité d'être retrouvée et enterrée en Israël).

Les Syriens menèrent un combat acharné. Dès les premiers échanges de tirs, la patrouille s'était scindée en deux et le groupe de David se retrouva isolé des autres régiments. Les soldats maintenant éloignés des autres subirent une attaque d'une grande ampleur : ils étaient tombés dans un piège mortel. Les Syriens jouissaient d'un grand avantage : ils étaient en hauteur alors que David et ses compagnons étaient dans une vallée, entourés de toutes parts. De plus, les Syriens connaissaient bien l'endroit, le terrain leur était familier et l'effet de surprise jouait en leur faveur.

Il faisait nuit et la situation était très grave. « Si j'avais été à la place des Syriens, en trois heures ou même une heure, j'aurais pu anéantir ces quelques soldats isolés que nous étions » raconta par la suite le commandant à David.

Au plus fort des combats, les soldats reçurent l'ordre de se replier tout en continuant à tirer. Une fumée épaisse planait sur le champ de bataille et la terre tremblait à cause de la puissance des coups de canon.

Soudain : BOUM !

Le tank de David avait été touché. Comme dans un terrible cauchemar, David vit les flammes jaillir à l'intérieur de son tank. Les quatre hommes prisonniers de l'engin en flammes parvinrent à s'extirper et à courir loin du véhicule : c'était un véritable miracle, aucun d'eux n'avait été blessé. Le commandant du tank parvint même à éteindre les flammes grâce à un extincteur.

Maintenant, les quatre soldats étaient vraiment à découvert et cherchaient à se cacher : ils se réfugièrent derrière un grand rocher qui les dissimula du regard des Syriens. Dès les premières lueurs du matin, ils parvinrent à rejoindre les collines face à Soultane Yakoub.

« J'ignore pourquoi nous avons pris cette décision, raconta David par la suite. Cela avait été une très grave erreur car ainsi, les Syriens pouvaient nous repérer. Ils se mirent effectivement à tirer dans notre direction et nous étions à leur portée immédiate comme des canards qu'ils pouvaient exécuter à bout portant. Il ne nous restait plus longtemps à vivre... »

J'étais encore un jeune homme, vingt ans à peine, j'avais vu tomber mes meilleurs amis, du même âge que moi, blessés et même tués. C'était des visions d'horreur, insupportables et je sentais que ma propre courte vie allait s'arrêter. Les balles et les grenades explosaient de tous les côtés mais aucun de nous n'était blessé. Miraculeusement, nous sommes parvenus à grimper le long de la colline et à nous cacher alors que nous tremblions et que nous étions épuisés de fatigue. Nous avons attendu les renforts qui devaient nous récupérer.

On était le vendredi 20 Sivan, la veille du Chabbat Chela'h. Vers midi, David réfléchit aux paroles du grand commentateur, le Chlah Hakadoch qui rappelle qu'à partir du milieu de la journée de vendredi, la sainteté du Chabbat brille déjà. Il partagea cette idée avec ses camarades d'infortune pour les reconforter un peu et, spontanément, même ceux qui n'étaient pas pratiquants se mirent à fredonner des chants de Chabbat.

Soudain, le commandant remarqua que des soldats israéliens se tenaient au sommet de la colline en face ! Soulagés, les camarades de David se voyaient déjà tirés d'affaire. Ils se mirent à crier en direction de leurs amis pour

qu'ils viennent les sauver mais l'autre colline était à deux kilomètres de distance et leurs cris étaient inaudibles. L'angoisse les étreignit : être si près du but et ne pas pouvoir créer un contact avec les forces amies ! Comment signaler leur présence ? Et surtout comment faire comprendre qu'ils n'étaient pas des soldats syriens à abattre ?

Soudain, David eut une idée : les Tsitsits ! Presque, il enleva le petit Talit qu'il portait sous son uniforme, l'accrocha au bout de son fusil et le brandit en l'air ! Certainement, ce signe d'appartenance au peuple juif ôterait tous les doutes et permettrait de les sauver. L'attente était insupportable. De l'autre côté, les soldats sur la colline étaient frappés de stupeur : s'agissait-il d'un drapeau blanc, signe que l'ennemi se rendait sans condition ?

David décida de jouer le tout pour le tout et même de se mettre en danger : il ôta son casque et posa théâtralement sa grande Kippa noire sur la tête. Il se leva, montrant sa grande Kippa et agitant frénétiquement ses Tsitsits. Et il entendit alors distinctement un soldat de l'autre côté, manifestement lui aussi élève de Yechiva, crier à ses compagnons : « Ne tirez pas, ils sont des nôtres ! Ce sont des Juifs comme nous ! ». David avait ainsi sauvé la vie de ses compagnons d'armes !

Depuis l'âge de trois ans, j'ai toujours veillé à revêtir le Talit avec les Tsitsits, explique David. Pourtant souvent mes camarades de classe peu pratiquants de Dimona se moquaient de moi et de ma Kippa mais ce sont finalement ces vêtements qui nous ont sauvés la vie ! ».

Ce même vendredi, il put rentrer chez lui. Son père avait déjà entendu que son grand Talit et ses Téfilines avaient été brûlés dans l'incendie de son tank et il lui promit : « Je vais t'acheter un Talit et des Téfilines neufs mais puisqu'il est écrit : « Remerciez D.ieu pour Ses bienfaits racontez Ses merveilles », tu vas d'abord réciter la bénédiction Hagomel (« Béni soit Celui qui prodigue du bien à ceux qui sont redevables ») et celle de Chéhé'héyanou (« Qui nous a fait vivre jusqu'à ce moment ») pour le nouveau Talit. Ensuite, j'écouterai l'histoire de ta propre bouche ! ».

Depuis, chaque année, Rav David Turgeman organise chaque année, le 20 Sivan, un repas de remerciement à D.ieu avec les élèves de sa Yechiva.

**Mena'hém Shaikévitz**

Si'hat Hachavoua N° 1956

Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES

DE MACHIA'H

CONNAÎTRE D.IEU

*Bien qu'il y ait des différences entre le grand et le petit, cependant quand il s'agira, après la venue de Machia'h, de « Me connaître » – c'est-à-dire de percevoir l'Essence de D.ieu – tous seront égaux. Le texte de la prière le proclame en ces termes : « Il est immuable et met au même niveau le petit et le grand ».*

*(d'après Séfer Hasi'hot 5748, vol. I, p.220) H.N.*

# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## QUELLES SONT LES COUTUMES DU MOIS D'ELLOUL ?

A partir du premier jour de Roch 'Hodech Elloul (cette année mardi 3 septembre 2024) on ajoute après la prière du matin et de l'après-midi le **Psaume 27**, et ce jusqu'à Hochaana Rabba (cette année mercredi 23 octobre 2024) inclus.

Le Baal Chem Tov a instauré la coutume de dire chaque jour du mois d'Elloul - cette année, à partir du mercredi 4 septembre - 3 Tehilim (Psaumes), et ce jusqu'à la veille de Yom Kippour. Puis le jour de Kippour, on en dit 9 avant la prière de Kol Nidré, 9 avant de dormir, 9 après la prière de Moussaf et 9 à la fin de Yom Kippour, de façon à terminer les 150 Psaumes.

A partir du second jour de Roch 'Hodech Elloul (cette année mercredi 4 septembre), on sonne chaque jour du Choffar, excepté Chabbat et la veille de Roch Hachana.

Dans un discours 'hassidique, Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi explique que, durant tout le mois d'Elloul, « le Roi est dans les champs », c'est-à-dire que D.ieu est encore plus proche de chacun d'entre nous, et nous pouvons tout Lui demander. C'est pourquoi il est plus facile d'opérer un retour sincère à D.ieu en augmentant les dons à la Tsedaka (charité) et la ferveur dans la prière.

On a l'habitude de faire vérifier par un Sofer (scribe) expérimenté les Mezouzot et les Téfilines. On écrit à ses amis et connaissances pour leur souhaiter d'être inscrits et scellés pour une bonne et douce année.

Samedi soir 28 septembre 2024, vers 1h 30 du matin, on dit les Seli'hot, prières pour demander le pardon. Puis à partir du lundi 30 septembre, on dit chaque jour jusqu'à Roch Hachana les Seli'hot avant la prière du matin.

F. L.

## Souccah en kit «Nina»

**-10%**

code : SIDRA10



Extensible de 1 à 5 m

**399€**

Stock limité !

**h&j Habitat et Jardin.com**



Montage facile

**NOUVEAU  
À MARSEILLE !!**

## LEADER CASH

ACCÈS DIRECT PAR LA L2  
13 bd des Tilleuls - 13013 MARSEILLE  
04 91 72 09 55

### HORAIRES:

DIMANCHE AU JEUDI  
8H00 - 20H00

VENDREDI & VEILLE DE FÊTES:  
8H00 - 1H AVANT SHABBAT / FÊTES

**P**  
PARKING GRATUIT  
1 HEURE\*

*Du choix, des prix bas!*

**SERVICE LIVRAISON  
À DOMICILE GRATUIT\***

\*VOIR CONDITION EN MAGASIN

**ROSETTA**

TRATTORIA ITALIENNE

\* ROSETTA 9 : 01.47.70.00.76  
3 RUE GEOFFROY-MARIE  
75009

\* ROSETTA 17 : 01.45.74.54.74  
73 RUE DE PRONY 75017

\* ROSETTA BASSARI\*  
98 RUE DE MONTMARTRE  
75002

@ : @GRUPPOROSETTA  
\* SOUS LE CONTRÔLE DU BETH DIN DE PARIS \*  
01.42.21.38.68

**Pharmacie**  
Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête  
Messody Moyal

Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc  
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85  
Fax : 004 122 732 47 15

**WinENERGIE**

WIN ENERGIE  
mandataire / délégataire dans les C.E.E.

intègre de nouvelles  
régies commerciales BtoB

AUCUN INTERMEDIAIRE  
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies  
Accompagnement financier (avec

Formation assurée

Rudy KHAYAT

06.98.98.94.98  
www.winenergie.fr

**AUTOVISION**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO  
DE LA  
COMMUNAUTÉ  
**1**  
NOUVEAU !!  
Contrôle  
Technique  
moto

Prise de RDV :  
Feivel Basanger  
01 41 83 19 23  
06 21 65 58 71  
€ 8 - sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad  
93310 Le Pré S. Gervais

**Orpi**

**Orpi Optimum**  
Rudy HAROSCH

350 rue des Pyrénées - Paris 20<sup>e</sup>

3 Agences à votre service  
Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,  
la gestion complète de vos biens  
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte  
sous 48h  
Tél : 01.42.00.02.02  
optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

**SNTS**  
GROUPE  
SOLUTION  
NUMÉRIQUE  
SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

Caméra & Vidéo-Surveillance  
Alarme & Télésurveillance  
Contrôle d'accès & Interphonie  
Serrurerie & Portes blindées  
Store, Volet & Rideau métallique  
Nous recrutons des commerciaux

**Carrosserie Peinture**  
Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE  
(voir conditions au garage)

VEHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing  
Agrégé réparateur véhicules  
hybride et électrique  
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE  
RAPIDE SUR PLACE  
07.62.00.60.99  
01.57.42.57.42

demandez shmouel  
directauto@orange.fr  
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny  
www.direct-auto.fr



ATELIER  
REPARATION



07.62.00.60.99

ACHAT VENTE



07.67.17.39.84

